



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# INFOS SUP Normandie

JUIN 2023 - n°3

Cette newsletter apporte de l'information sur l'enseignement supérieur à destination des acteurs de l'orientation qui interviennent auprès des lycéennes et des lycéens de notre région.

## Les nouveautés

### ► Nouveauté : Atlas Onisep de la formation initiale

Cet outil créé pour les professionnels de l'orientation, permet de retrouver des formations et dispositifs notamment de l'enseignement supérieur, proposés en France.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Webinaire en replay et diaporama : « [Présentation de l'Atlas de la formation initiale de l'Onisep et stratégie de recherche](#) »

Pour toute information complémentaire : [dronormandie@onisep.fr](mailto:dronormandie@onisep.fr)

## Zoom

### L'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant dans l'enseignement supérieur

#### ► En établissement

**Différents personnels participent à l'accompagnement des élèves en situation de handicap au sein des établissements scolaires** : les acteurs médico-sociaux, les psychologues de l'Éducation nationale, les enseignants coordonnateurs ULIS, les professeurs principaux et les équipes de direction.

Un flyer sera mis à disposition au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023/24 à destination des lycéens et lycéennes en situation de handicap pour présenter les ressources et les dispositifs d'accompagnement dans l'enseignement supérieur.

#### ► Parcoursup

- **La partie « Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap »** (cf : l'onglet « Contacter et échanger avec l'établissement ») des fiches de présentation des formations peut apporter des informations sur les dispositifs mis en place

**Pour rappel** : L'inscription sur Parcoursup n'est pas nécessaire pour consulter les fiches de présentation des formations.

- **Les coordonnées d'un référent handicap** sont aussi indiquées dans cette partie. Ce référent peut répondre à des questions sur les aménagements possibles et l'accessibilité des locaux.
- **La fiche de liaison** permet de renseigner la situation du candidat sur son handicap, d'anticiper sur les aménagements nécessaires et d'indiquer les modalités d'accompagnement mis en place dans le secondaire.

- **Le droit au réexamen** : Il est possible de solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de l'académie pour demander un réexamen si la proposition d'admission reçue est incompatible avec la situation du candidat et ses besoins particuliers.
- Pour en savoir plus : cliquez [ici](#).

#### ► L'accompagnement des étudiants à l'université

Chaque université dispose d'un service d'accueil et d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap. Leur mission est notamment de repérer les futurs étudiants (au lycée) et d'anticiper leur rentrée universitaire.

Il veille à la mise en place d'aides matérielles et humaines et participe à l'analyse des besoins de l'étudiant en collaboration avec le pôle santé universitaire. Il coordonne avec les différents enseignants des composantes universitaires pour les aménagements d'emploi du temps et des examens. Il travaille sur le projet de l'étudiant et les aide à l'insertion professionnelle.

Retrouvez les différents dispositifs d'accueil et d'accompagnement réservés aux étudiants en situation de handicap : [https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etablissements-de-l-academie-2791#!?sort=uo\\_lib2&refine.aca\\_id=A70](https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etablissements-de-l-academie-2791#!?sort=uo_lib2&refine.aca_id=A70)

- **Université Le Havre Normandie**  
<https://www.univ-lehavre.fr/spip.php?article56>

- **Université de Caen Normandie**  
<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/informations-pratiques/etudiant-en-situation-de-handicap/>

- <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/handicap/>

- **Université de Rouen Normandie**  
<https://www.univ-rouen.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>

- <https://formation-ve.univ-rouen.fr/presentation-de-l-espace-handicap-628188.kjsp>

- <https://webtv.univ-rouen.fr/permalink/v126189917a6exiy7135/>

# Zoom

## Connaissez-vous ?

► **Handisup** est une association départementale de la Seine-Maritime et de l'Eure qui accompagne les jeunes en situation de handicap dans le cadre de leur poursuite d'études supérieures. **Elle aide également à la construction du projet professionnel et veille à l'insertion vers l'emploi.** Il est possible de prendre contact avec cette association dès le lycée. Des réunions d'informations sont également proposées.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

► **Aspie Friendly** est un programme national d'inclusion universitaire pour les personnes autistes.

Il regroupe un réseau de plusieurs universités qui s'engagent à améliorer l'inclusion des étudiants dans l'enseignement supérieur et vers l'insertion sociale et professionnelle.

Les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé par des professionnels de l'autisme tout au long de leur cursus universitaire.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

► **La maison de l'autisme :**

La maison de l'autisme est un lieu de ressources, de rencontres et d'accompagnement.

Une fiche pratique porte sur le thème de la scolarité et des études.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).



Guide Onisep  
Handi+ :  
Des études  
supérieures à  
l'emploi

► **Carte interactive des services et équipements en Cités'U, pour les personnes en situation de handicap.** Cliquez [ici](#).

# Focus

## devenir Ingénieur.e : différentes voies possibles

### ► Après le baccalauréat :

Une centaine d'écoles d'ingénieurs recrutent leurs élèves au niveau post-bac.

Les élèves intègrent ainsi un cursus en 5 ans qui se décompose en deux temps.

Un premier cycle en 2 ans (certaines écoles parlent de « prépa intégrée ») et un deuxième cycle ingénieur en 3 ans avec une spécialité.

Le recrutement se fait via Parcoursup. Les élèves peuvent être convoqués à un examen écrit ou à un oral.

Les bacheliers généraux avec les spécialités scientifiques représentent le public cible. Toutefois certaines écoles accueillent quelques bacheliers technologiques (STI2D, STAV, STL).

**En Normandie, il existe plusieurs écoles qui recrutent sur cette modalité : INSA, CESI, ISEL, ESIGELEC, ISEN....**

### ► Après une CPGE scientifique :

La classe préparatoire aux grandes écoles prépare les étudiants pendant 2 années aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs.

Suite à leur classement aux concours communs ou post prépa, les étudiants entrent en école durant 3 ans pour accomplir le cycle ingénieur.

### ► Après un BTS, DUT/BUT, licence ou prépa ATS (Adaptation Technicien Supérieur) :

Certaines écoles d'ingénieurs offrent des places aux étudiants issus d'autres formations du supérieur en proposant une procédure d'admission parallèle.

Les étudiants peuvent être recrutés soit sur concours (banque de concours), sur dossier ou sur entretien.

Pour en savoir plus sur les formations d'ingénieur.e-s :

Lien internet [Onisep](#)

Lien internet [MESR](#)

### ► Le cursus master en ingénierie (CMI) :

Plusieurs universités en France proposent le cursus CMI (bac+5 : licence + master). 18 domaines de formations sont proposés et permettent de se spécialiser dans différents secteurs de l'ingénierie (mécanique, biotechnologies, environnement...).

Ces masters ne permettent pas d'obtenir le titre d'ingénieur.e, mais donnent accès à ses fonctions. Seules les écoles accréditées par la CTI (Commission des titres d'ingénieur) peuvent délivrer le titre. Ce métier n'étant pas réglementé, il est toutefois possible d'exercer les fonctions d'un.e ingénieur.e suite à un CMI.

## Onisep, Le guide des écoles d'ingénieurs



# Focus alternance

Pour la grande majorité des formations en apprentissage disponibles sur Parcoursup, il est possible de formuler des vœux jusqu'à la fin de la procédure complémentaire (12 septembre 2023), puis directement auprès des établissements.

## Liens internet conseillés :

- Conseils sur les formations en apprentissage de [Parcoursup](#)
- Pour plus d'informations sur les contrats en alternance : [site du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion](#).
- Pour retrouver des entreprises qui recrutent régulièrement des alternants voire des offres d'emploi en alternance : [La bonne alternance](#)

## Le guide : L'apprentissage en Normandie



## ► Interview de M. Macou directeur adjoint de l'IFPRA Normandie

<https://www.cfa-academique-normandie.fr/>

L'IFPRA Normandie (Institut de la Formation Professionnelle en Région Académique) est né le 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la fusion des CFA académiques de Caen et de Rouen avec le GIP-FCIP de Normandie.

A ce jour, l'IFPRA accueille 4 400 apprentis dont 1/3 en GRETA et 2/3 dans les établissements scolaires de l'académie.

### Pouvez-vous nous apporter des précisions sur les formations de l'enseignement supérieur proposées par l'IFPRA Normandie ?

Dans l'absolu, l'ensemble des formations du supérieur proposées par les établissements scolaires de l'académie sont ouvertes à l'apprentissage dans le cadre de conventions conclues avec l'IFPRA.

C'est le cas de la plupart des établissements aujourd'hui.

C'est la volonté de l'académie de développer l'apprentissage dans toutes les formations et c'est celle aussi des équipes éducatives de proposer cette modalité.

En termes d'effectifs, à ce jour, **1 329 étudiants sont inscrits en BTS, 163 sur du niveau licence (bac+3) et 272 sur du niveau bac+5**, et sont formés dans **différents secteurs d'activités...** majoritairement dans les secteurs « **Industrie, Logistique, Energie** », puis « **Mobilité, Transports** » et en 3<sup>ème</sup> position, le commerce.

### Existe-t-il des aides sociales pour les apprentis accueillis dans le cadre de l'IFPRA ?

Des conventions de partenariat permettent d'apporter un service d'assistance sociale aux jeunes apprentis pour qu'ils puissent bénéficier d'une aide, d'un accompagnement.

Nous avons également mis en place un fonds social destiné spécifiquement aux apprentis. Bien qu'ils soient salariés, bien qu'il y ait des aides de la part des OPCO (Opérateurs de Compétences) notamment sur la prise en charge de repas, de nuitées, etc... certains apprentis sont en rupture familiale ou en difficulté financière importante et donc ont besoin d'aides pour des dépenses liées à leur formation ou à la vie courante.

Le fonds social est géré et piloté par l'IFPRA et permet d'accompagner les jeunes en difficulté.



## Avez-vous des projets de développement de formations pour la rentrée prochaine ?

Sur l'ensemble de l'académie, nous allons ouvrir **30 nouvelles formations en apprentissage** (ouverture de nouvelles formations ou transformation de formations scolaires qui vont passer en apprentissage) dont 21 dans le supérieur : des mentions complémentaires (accessibles aux bacheliers professionnels), des BTS, des licences professionnelles (avec l'Université de Rouen Normandie, l'Université de Caen Normandie et le Conservatoire National des Arts et Métiers - CNAM).

A partir de la rentrée 2023, **les Diplômes de Spécialisation Professionnelle (DSP)** vont être proposés en apprentissage, en partenariat avec le CNAM.

Ce sont des diplômes de niveau bac+1 ; une nouvelle opportunité pour des jeunes bacheliers technologiques ou professionnels leur permettant de « mettre le pied à l'étrier » :

- **DSP Assistant communication digitale** au lycée Jean Rostand à Caen ou au lycée Gustave Flaubert à Rouen,
- **DSP Technicien en fabrication de machines électriques** au lycée Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen, en partenariat avec Renault Group,
- **DSP Pilote de lignes de production automatisées** au lycée Emulation Dieppoise à Dieppe, en partenariat avec Toshiba.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## LES LIEUX D'ACCUEIL

Différents professionnels de l'orientation peuvent accompagner les jeunes normands et normandes dans le cadre de la construction de leur projet d'orientation.

### Les Centres d'Information et d'Orientation

accueil de tout public et en priorité des jeunes scolarisés et leur famille (ouvert du lundi au vendredi et pendant les périodes scolaires).

### Relais-sup

accueil d'étudiants et de jeunes en reprise d'études (niveau bac+2 minimum)

### L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie

à Rouen et à Hérouville-Saint-Clair.

### L'Espace Orientation Insertion

de l'université de Caen Normandie.

### Le Bureau d'Information et d'Orientation

de l'université Le Havre Normandie.

### La Mission Information Orientation

de l'université de Rouen Normandie.